

# Annexes du Bilan Carbone® 2019 de l'OID

## Sommaire

Annexe 1 : Méthodologie  
Annexe 2 : Facteurs d'émission  
A propos de l'OID  
Rédaction

## Annexe 1 : La méthodologie

Ce bilan est basé sur la **méthode Bilan Carbone®**. Elle utilise le Pouvoir de Réchauffement Global (PRG) en guise d'unité afin de traduire les émissions de l'ensemble des gaz à effet de serre en kilogramme équivalent carbone (kgeqCO<sub>2</sub>).

Afin d'estimer l'empreinte carbone des activités de l'association, les données d'activités physiques (coûts, consommations d'énergie, distances parcourues, etc.) ont été converties en une quantité d'émissions de gaz à effet de serre, par l'intermédiaire de **facteurs d'émission**. Un facteur d'émission est un coefficient multiplicateur qui permet d'estimer la quantité de polluant émise du fait d'une activité humaine. Il correspond à l'ensemble des émissions directes et indirectes qui ont été nécessaires pendant toute la durée de vie d'un procédé, d'un produit ou d'un service. Les facteurs d'émissions peuvent être plus ou moins précis et fiables, notamment s'ils sont génériques.

- Méthodologie



### *Les principales hypothèses retenues :*

- **Localisation de l'association** : pour calculer les émissions de CO<sub>2</sub> des consommations d'énergie (poste 6) sur l'année 2019, nous avons utilisé la méthode de l'ADEME qui consiste à se baser sur la **surface des bureaux**, que l'on multiplie par le Facteur d'émission correspondant. La surface des locaux de l'OID a évolué en 2019 et est passée de 30m<sup>2</sup> à 50m<sup>2</sup>.  
Pour calculer les émissions liées aux déplacements domicile-travail des salariés (poste 22), nous avons estimé les distances aller-retour du lieu d'habitation des salariés par rapport à la rue Saint-Fiacre, localisation des bureaux de l'OID. L'outil Google Maps a été utilisé pour estimer cette distance, en considérant le **centre de l'arrondissement** ou de la ville de résidence de chaque salarié.
- **Informations relatives au Scope 2** : nous avons opté pour l'utilisation de la base de données OID afin de calculer la consommation énergétique moyenne de nos bureaux (sur un immeuble de bureaux type haussmannien à Paris). En effet, cette méthode se veut être la plus pertinente en l'absence des factures énergétiques.

La seule donnée accessible était un ratio monétaire en fonction du loyer payé. L'indicateur issu de la base de données OID (accessible via [Talben](#)) englobe à la fois le poste 6 et le poste 7 du Bilan Carbone®.

- **Ressources humaines** : Nous considérons en moyenne 4 ETP sur l'année 2019. Le nombre de jours ouvrés travaillés se décline donc comme suit :
  - salarié 1 : temps plein : 1 = 216 jours travaillés
  - salarié 2 : temps partiel : 0,6 = 129,6 jours travaillés
  - salarié 3 : temps partiel : 0,6 = 129,6 jours travaillés
  - salarié 4 : mi-temps : 0,5 = 108 jours travaillés
  - salarié 5 : temps complet sur 6 mois : 0,5 = 108 jours travaillés
  - salarié 6 : temps partiel : 0,3 = 64,8 jours travaillés
  - salarié 7 : temps partiel : 0,25 = 54 jours travaillés
  - salarié 8 : temps partiel : 0,15 = 32 jours travaillés
  - salarié 9 : temps partiel : 0,1 = 23 jours travaillés



### *Notre méthodologie générale :*

Nous avons utilisé en majorité **des facteurs d'émissions de la base carbone de l'ADEME**. Certains ont un fort taux d'incertitude mais le bilan des émissions de gaz à effet de serre vise à mettre en avant les postes les plus émissifs afin d'organiser un plan d'action ayant le plus d'impact possible, et non à mesurer les émissions réelles de l'association.

Ainsi, certains facteurs, même incertains, ont été conservés car aucune autre donnée n'était disponible et le poste auquel il était rattaché nous semblait important. A l'inverse, certains sous-postes nous semblant secondaires, ont été exclus du fait du manque de certitude des facteurs d'émissions (voir la partie « exclusions »).

En ce qui concerne les **données internes**, nos sources se constituaient principalement des éléments suivants :

- Les factures de l'OID ;
- Le calendrier de l'année 2019 pour déterminer le nombre d'événements (l'activité de l'OID reposant essentiellement sur des échanges, des groupes de travail, des conférences, etc.) ;
- Les outils de télécommunication utilisés (statistiques d'utilisation des boîtes mails, du site internet, de l'opérateur internet, etc.) ;
- Des hypothèses concernant certains postes d'émissions, calculés à partir de données génériques (repas consommés, ramettes de papier, déplacements des salariés et des membres, etc.).

De manière générale, nous avons repris la méthodologie mise en place pour le Bilan Carbone® 2018. Cette méthodologie a vocation à s'affiner d'années en années afin de donner une image plus fidèle de notre empreinte carbone.

- **Périmètre**

Le **périmètre** retenu pour cette étude est celui des flux physiques liés aux activités de l'OID. Ces activités comprennent donc les éléments suivants :

- Toutes les activités des salariés de l'association dans le cadre de leur travail ;
- Les activités de nos prestataires dans le cadre des biens ou services demandés par l'OID ;
- Les activités de nos membres, partenaires, et autres personnes qui seraient directement liées à un service ou une offre que nous proposons. Par exemple, les déplacements (de toute personne) liés à une conférence organisée par l'OID sont intégrés dans le périmètre de l'étude.

Ainsi, les scopes 1, 2 et 3 sont couverts dans ce Bilan Carbone®.



## Annexe 2 : Facteurs d'émission

Poste	Intitulé	Donnée	Unité	Source	Incertitude	Lien
<b>SCOPE 2</b>						
Emissions indirectes associées à l'énergie	Méthodologie OID	26,17	kgCO <sub>2</sub> eq/m <sup>2</sup> .an	OID		<a href="https://www.taloe.fr/indicateurs-energie-batiment">https://www.taloe.fr/indicateurs-energie-batiment</a>
<b>POSTE 9 : Achats de produits et de services</b>						
Achats de produits et de services	Repas - moyen	2,04	kgCO <sub>2</sub> e/repas	ADEME	50%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Repas">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Repas</a>
Achats de produits et de services	Repas - végétarien	0,51	kgCO <sub>2</sub> e/repas	ADEME	50%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Repas">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Repas</a>
Achats de produits et de services	Café - moulu - poids net en magasin	3,14	kgCO <sub>2</sub> e/kg d'ingrédient en sortie de magasin	ADEME	30%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Boissons">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Boissons</a>
Achats de produits et de services	Thé - à infuser - poids net en magasin	6,11	kgCO <sub>2</sub> e/kg d'ingrédient en sortie de magasin (poids net)	ADEME	30%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element?recherche=th%C3%A9">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element?recherche=th%C3%A9</a>
Achats de produits et de services	Vin - France - en magasin, prêt à consommer	1,43	kgCO <sub>2</sub> e/litre de liquide	ADEME	30%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Boissons">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Boissons</a>
Achats de produits et de services	Jus d'orange - pur jus - en magasin, prêt à consommer	2,22	kgCO <sub>2</sub> e/litre de liquide	ADEME	30%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Boissons">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Boissons</a>

Poste	Intitulé	Donnée	Unité	Source	Incertitude	Lien
Achats de produits et de services	Viennoiserie pain au chocolat - type pain au chocolat - plats prêt à manger	0,114	kgCO <sub>2</sub> e/portion	ADEME	30%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element?recherche=pain+au+chocolat">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element?recherche=pain+au+chocolat</a>
Achats de produits et de services	Service - Services (imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance multi-technique des bâtiments)	170	kgCO <sub>2</sub> e/keuro	ADEME	80%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/295">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/295</a>
Achats de produits et de services	Service - Télécommunications	170	kgCO <sub>2</sub> e/keuro	ADEME	80%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/295">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/295</a>
Achats de produits et de services	Consommables bureautiques	0,917	kgCO <sub>2</sub> e/euro dépensé	ADEME	50%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/285">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/285</a>
<b>POSTE 10 : Immobilisation des biens</b>						
Immobilisation des biens	Smartphone	30	kgCO <sub>2</sub> e/appareil	ADEME	20%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/461">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/461</a>
Immobilisation des biens	Vidéo projecteur	94	kgCO <sub>2</sub> e/appareil	ADEME	75%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element?recherche=vid%C3%A9o+projecteur">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element?recherche=vid%C3%A9o+projecteur</a>
Immobilisation des biens	Ordinateur portable - de plus de 15 pouces	392	kgCO <sub>2</sub> e/appareil	ADEME	70%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element?recherche=ordinateur">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element?recherche=ordinateur</a>

Poste	Intitulé	Donnée	Unité	Source	Incertitude	Lien
Immobilisation des biens	Bureau 1600x800	132	kgCO <sub>2</sub> e/unité	ADEME	25%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/281">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/281</a>
Immobilisation des biens	Chaise - plastique	34,4	kgCO <sub>2</sub> e/unité	ADEME	10%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/281">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/281</a>
Immobilisation des biens	Service - Meubles et autres biens manufacturés	600	kgCO <sub>2</sub> e/keuro	ADEME	80%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/295">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/295</a>
<b>POSTE 13 : Déplacements professionnels</b>						
Déplacements professionnels	Avion	0,314	kgCO <sub>2</sub> e/passager.km	ADEME	50%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/188">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/188</a>
Déplacements professionnels	Train TGV	0,00369	kgCO <sub>2</sub> e/passager.km	ADEME	60%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/180">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/180</a>
Déplacements professionnels	Métro (France continentale, Paris)	0,0057	kgCO <sub>2</sub> e/passager.km	ADEME	20%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Ferroviaire2">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Ferroviaire2</a>

Poste	Intitulé	Donnée	Unité	Source	Incertitude	Lien
<b>POSTE 16 : Transport des visiteurs et des clients</b>						
Transport des visiteurs et des clients	Métro (France continentale, Paris)	0,0057	kgCO <sub>2</sub> e/passager.km	ADEME	20%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Ferroviaire2">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Ferroviaire2</a>
<b>POSTE 22 : Déplacement domicile travail</b>						
Déplacement domicile travail	Métro	0,0057	kgCO <sub>2</sub> e/passager/km	ADEME		<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Ferroviaire2">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/documentation-gene/index/page/Ferroviaire2</a>
<b>POSTE 23 : Autres émissions indirectes</b>						
Autres émissions indirectes	1 mail	0,004	kgCO <sub>2</sub> e/unité	ADEME	100%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/297">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/297</a>
Autres émissions indirectes	1 mail avec pièce jointe	0,035	kgCO <sub>2</sub> e/unité	ADEME	100%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/297">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/297</a>
Autres émissions indirectes	1 tweet	0,00002	kgCO <sub>2</sub> e/unité	ADEME	100%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/297">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/297</a>
Autres émissions indirectes	1 requête internet	0,00665	kgCO <sub>2</sub> e/unité	ADEME	100%	<a href="http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/297">http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/basecarbone/donnees-consulter/liste-element/categorie/297</a>

## A propos de l'OID



L'OID est l'espace d'échange indépendant du secteur immobilier sur le développement durable et l'innovation. Penser l'immobilier responsable est la raison d'être de l'OID qui rassemble une soixantaine de membres et partenaires parmi lesquels les leaders de l'immobilier tertiaire en France sur toute sa chaîne de valeur. Acteur indépendant, des intérêts privés et publics, l'OID est une association qui participe activement à la montée en puissance des thématiques ESG en France et à l'international, par un programme d'actions sur le terrain et auprès des pouvoirs publics.

Pour plus d'informations : [www.o-immobilierdurable.fr](http://www.o-immobilierdurable.fr)

### NOS MISSIONS

Au centre de notre démarche, penser un bâtiment responsable pour :

- Faire progresser les professionnels
- Inscrire les enjeux au cœur des stratégies immobilières
- Repérer et encourager les sujets émergents
- Identifier et partager les meilleures pratiques
- Mettre à disposition un centre de ressources

### MEMBRES

AEW Europe – AG2R LA MONDIALE – Allianz Real Estate France – Altarea Cogedim – Amundi Immobilier – ARP Astrance – ARSEG – Axa Investment Managers – Bouygues Bâtiment Île-de-France – Bouygues Immobilier – Cap Terre – CARDIF – Carmila – Casino Immobilier – CBRE – CeGeREAL – Citae – CLS Citadel – Covea Immobilier – Crédit Mutuel Arkea – Cushman & Wakefield – Deutsche Bank Asset Management – EDF R&R – Foncière INEA – Gecina – Greenaffair – Groupe ADP – Groupe Caisse des Dépôts – CDC Investissement Immobilier – Horizon AM – HSBC REIM - Icade – IKO Real Estate – Immo Mousquetaires – KEYS Asset Management – La Française REM – Macifimo – Maif – Manexi – Nexity – OGIC – Perial Asset Management – Poste Immo – Primonial REIM – ProBTP – RTE – Scaprim – SFL – Sinteo – Société de la Tour Eiffel - Steam'O – SwissLife REIM – Telmma – Union Investment

### NOUS CONTACTER



#### Observatoire de l'Immobilier Durable

Chez Au cœur des Villes  
16 rue Saint-Fiacre  
75002 Paris



Tél standard: +33 (0)7 69 78 01 10



[contact@o-immobilierdurable.fr](mailto:contact@o-immobilierdurable.fr)



@OID\_officiel



Observatoire de l'immobilier durable



oid\_officiel

[www.o-immobilierdurable.fr](http://www.o-immobilierdurable.fr)

## Auteurs

**Laura Georgelin**, Responsable de programme Gouvernance & société, OID

**Oriane Cébile**, Responsable des projets, OID

**Loïs Moulas**, Directeur, OID

L'OID n'est pas responsable des applications qui dépassent le cadre des tâches décrites dans l'objet de l'association. Aucune obligation ne peut être imputée à l'OID, notamment par des parties tierces dans le cadre de la réutilisation de ces informations.